



---

## **COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

---

### **La Banque Laurentienne lance le CPG *Action* canadien croissance : potentiel de rendement illimité, capital garanti**

**Montréal, le 9 février 2006** – La Banque Laurentienne a lancé cette semaine son CPG *Action* canadien croissance, un certificat de placement garanti admissible aux REER dont le rendement est basé sur la performance d'un portefeuille privé composé principalement du Fonds IA Actions canadiennes modéré et de titres obligataires.

La proportion occupée par le fonds IA Actions canadiennes modéré dans le calcul de l'indice n'est pas fixe et pourra varier tout au long de l'émission. Le rendement du CPG *Action* canadien croissance n'étant soumis à aucun plafond, le potentiel de rendement pour le client est donc illimité.

« Ce produit convient particulièrement aux épargnants intéressés par le potentiel de croissance du marché boursier canadien et qui désirent toutefois conserver une garantie entière de leur capital. Ce placement, couvert par la SADC, est offert pour un terme de cinq ans. » a indiqué Bianca Dupuis, directrice principale, Développement des produits d'investissement de la Banque Laurentienne.

#### **Le Fonds IA Actions canadiennes modéré : des titres de qualité et avantageux**

Le gestionnaire de portefeuille actuel du Fonds IA Actions canadiennes modéré est Léon Fraser & Associates Inc. Leur processus de sélection des actions canadiennes choisies pour être investies dans le fonds IA Actions canadiennes modéré repose sur une méthode de placement privilégiant les titres de qualité à prix intéressant. Il gère le fonds de façon à assurer des placements à faible risque grâce à une sélection rigoureuse de sociétés qui affichent de bons ratios bénéfices/flux de trésorerie et offrent de bons dividendes, et dont les titres peuvent être achetés à un prix raisonnable.

Chaque société choisie par Fraser & Associates Inc. pour faire partie du Fonds IA Actions canadiennes modéré doit respecter plusieurs critères, dont des bénéfices réguliers tirés des activités, une capacité de croissance des bénéfices, une volonté de verser des bénéfices sous forme de dividendes et une évaluation raisonnable tenant compte des perspectives de la société dans le marché actuel.

## À propos de la Banque Laurentienne

Fondée en 1846, la Banque Laurentienne se situe au septième rang des banques à charte canadienne (Annexe I) avec un actif au bilan de plus de 16 milliards de dollars et des actifs administrés de 15 milliards de dollars. Elle répond à l'ensemble des besoins bancaires et financiers des particuliers, des petites et moyennes entreprises, et des conseillers financiers indépendants, grâce à une gamme complète de produits hautement concurrentiels et à un service personnalisé de qualité supérieure. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto. L'adresse de son site Internet est [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca).

*Le rendement du produit étant lié à un indice de référence, il est impossible de prévoir son rendement. Le rendement final d'un CPGAction canadien croissance de la Banque Laurentienne est calculé en fonction de la performance de l'indice de référence entre la date d'émission et la date d'échéance. L'indice de départ à l'émission est établi en utilisant la valeur liquidative de l'indice de référence de la journée de l'émission. L'indice à échéance est calculé en utilisant la valeur liquidative de l'indice de référence 10 jours ouvrables avant la date d'échéance du placement. Si le rendement total obtenu est négatif ou nul, le capital qui est entièrement garanti sera remis à l'échéance du placement, mais aucun intérêt ne sera versé. Si le rendement total obtenu est positif, le capital et les intérêts, après déduction de certains frais de gestion du portefeuille, ne seront versés qu'à l'échéance du placement puisque le rendement ne peut être connu qu'à ce moment. Le gestionnaire de portefeuille actuel du Fonds IA Actions canadiennes modéré est Leon Frazer & Associates Inc. ("Leon Frazer"), et le gérant du Fonds est Industrielle Alliance, Gestion de fonds inc. ("IAGF"). IAGF et Leon Frazer sont des entités juridiques distinctes de la Banque. Veuillez consulter le prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds IA Actions canadiennes modéré. Des frais de gestion peuvent s'appliquer. Tous les détails sont disponibles en succursale.*

-30-

Pour renseignements :

Manon Stébenne  
Conseillère principale  
Affaires publiques et communications  
Bureau : (514) 284-4500, poste 8232